

Les 6 règles de travail en période de confinement

Une épidémie ne se traite que collectivement. En appliquant les règles ci dessous, on se protège et on protège les autres. Comme pour toutes les questions de sécurité, chacun est responsable de soi mais aussi de veiller à ce que ces consignes soient appliquées par tous.



- A chaque fois que cela est possible, la **distance de sécurité d'1,5 mètres** doit être respectée, que ce soit en production, dans les services supports, en pause, en réunion ou à la cantine.



- Le masque chirurgical est la **principale mesure de protection** : il évite aux postillons de contaminer une personne ou un objet, ou d'être contaminé (notamment en mettant la main au visage).
- Il doit donc être **porté en permanence** sur le site (jusqu'au véhicule). Les seules exceptions sont pendant les pauses, à condition de garder la distance de sécurité de 1,5 m. De même, les personnes sans entourage ou passage à moins de 1,5 m peuvent ne pas le porter continuellement.



- Les lunettes ou la visière doivent être portés par toute personne se déplaçant dans l'usine. En effet, ils protègent les yeux des postillons ainsi que de la contamination indirecte (via les mains notamment). De même, ils doivent être portés par toute personne ne pouvant pas respecter systématiquement la distance de sécurité.



- En plus d'éviter le risque habituel de coupure, les gants sont **une première barrière contre le virus** (plaie ouverte) et indirectement (on est moins tenté de mettre son gant au visage).
- Le port de gants n'empêche pas le lavage régulier des mains car les gants doivent être considérés comme potentiellement souillés (exemple : à chaque pause, lorsqu'on souhaite se toucher le visage ou ses effets personnels ou en retirant les gants).



- En début et en fin de poste, je **nettoie soigneusement** avec les produits mis à disposition **mon poste de travail** en insistant sur les zones de contact.



- Afin d'éviter de ramener le virus à la maison, **les effets personnels ne doivent pas être en contact avec l'environnement de l'usine** : Le travail manuel humidifie les vêtements (transpiration) ce qui augmente la durée de vie du virus. C'est pourquoi toutes les personnes ayant des vêtements de travail doivent se changer au vestiaire. De même les autres effets personnels doivent être conservés à l'abri, dans le vestiaire, ou dans le sac proposé avec le masque.